



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Direction de la scolarité

REF : CFVU2024/ A24-0306

**CFVU DU 07 MARS 2024**

**AVIS RELATIF À LA SUBVENTION DE 1500€ ACCORDÉE PAR L'UFR HUMANITÉE A L'ASSOCIATION  
« MOUVEMENT DU 8 OCTOBRE », POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE FIN D'ETUDES DU MASTER  
EXPERIMENTATIONS ET RECHERCHES DANS LES ARTS DE LA SCÈNE**

- La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 07 mars 2024 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac, vice-présidente de la CFVU,

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Le quorum ayant été constaté en début de séance,*

**⇒ DÉCIDE**

**Article 1**

Par la présente délibération, la commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne donne un avis favorable à la subvention de 1500€ accordée par l'UFR Humanités à l'association « Mouvement du 8 octobre », pour le financement du projet de fin d'études du Master Expérimentations et Recherches dans les Arts de la Scène.

**Article 2**

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 08/03/2024.*

|                    |           |
|--------------------|-----------|
| Présents           | <b>14</b> |
| Représentés        | <b>12</b> |
| Abstention(s)      | <b>0</b>  |
| Suffrages exprimés | <b>26</b> |
| Pour               | <b>26</b> |
| Contre             | <b>0</b>  |

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

**Signé**

Lionel LARRÉ.

Publié le : 20/08/2024

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

## **Dossier de demande de subvention UFR**

pour projets associatifs

### **1 – Présentation de l'association**

Dénomination : Mouvement du 8 octobre

Siège social : université Bordeaux Montaigne, esplanade des Antilles, 33607 PESSAC

CEDEX Téléphone : 06. 88. 46. 55. 45 (Marie Duret-Pujol)

Mail association : [Marie.Duret-Pujol@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:Marie.Duret-Pujol@u-bordeaux-montaigne.fr) Nombre adhérents : 120

Objectifs : association des enseignant.e.s et des étudiant.e.s de la filière d'études théâtrales de l'université Bordeaux Montaigne. L'accompagnement pédagogique des étudiants.e.s de licence et de master fait partie des missions de l'association.

### **2 – Contact pour le projet**

Nom - Prénom : Kévin KEISS et Baptiste GIRARD

Mail : [kevin.keiss@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:kevin.keiss@u-bordeaux-montaigne.fr) / [baptiste.girard@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:baptiste.girard@u-bordeaux-montaigne.fr)

### **3 – Projet**

Intitulé : Aide aux projets de fin d'études

But : aider le financement des projets spectaculaires des étudiant.e.s de M2 Expérimentations et Recherches dans les Arts de la Scène (achat de matériaux pour la scénographie, costumes, maquillage, etc).

Partenaires - cofinancements : non

Nom des enseignants référents soutenant le projet : tou.te.s les enseignant.e.s de la filière d'études théâtrales.

Responsables du master : Marie Duret-Pujol

Descriptif détaillé :

L'ensemble de la promotion du Master 2 ERAS doit présenter un projet de fin d'études, porté chacun par une étudiante ou un étudiant ou un binôme. Ces 20 projets consistent majoritairement en la présentation d'un spectacle d'une durée maximale de 30 minutes devant un jury. La présentation est suivie d'un entretien avec l'ensemble du jury.

Les projets de première session sont présentés en mai 2024 (3 journées) ; les projets de seconde session sont présentés en juin 2024 (3 journées).

La nature même de l'épreuve suppose que les étudiantes et étudiants aient à leur disposition du matériel destiné à être utilisé pour la scénographie, les costumes, les accessoires ou tout autre besoin matériel requis pour la représentation.

L'ensemble de la promotion de M2 ERAS qui gère le planning et l'organisation de ces journées de présentation de leurs projets de fin d'études a également en charge la gestion de l'enveloppe budgétaire dédiée à la logistique de cet événement qui se déroule intégralement à la Maison des arts devant un public invité.

Chaque étudiant.e pourra bénéficier à part égale de la somme allouée par l'UFR pour financer une partie de son projet de fin d'études. Cette contribution ne représente qu'une petite part de ce que coûtent les projets mais constitue une aide non négligeable pour tou.te.s les étudiant.e.s du master.

**4 – Budget : 1500 €**

**5 Financement demandé : 1500 €**